



RAPPORT

des Journées de l'agroécologie

du 14 au 16 février 2023 au Sénégal

Les partenaires Techniques et Financiers



Acronymes

3AO	Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest
AE	Agroécologique
AI	Agro-industrie
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BAME	Bureau d'Analyse Macro-Economique
CEDEAO	Communauté Economique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CICODEV	Institut Panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement
CILSS	Comité permanent Inter- Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNABio	Conseil National d'Agriculture Biologique au Burkina Faso
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNOP	Coordination Nationale des Organisation Paysannes
COP	Conférence des Parties
COPAGEN	Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique
CRAFS	Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DESIRA FAIRS	Development-Smart Innovation through Research in Agriculture Fostering an Agroecological Intensification to improve farmers' Resilience in Sahel
DGPRES	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
DyTAEL	Dynamique pour une Transition Agroécologique Locale
DyTAES	Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
ECOWAP	Economic Community of West Africa Agricultural Policy
EF	Exploitations Familiales
ENDA PRONAT	Environnement Développement Action pour la Protection Naturelle des Terroirs
FAO	Food And Agriculture Organisation
FENAB	Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
FME	Forum Mondial de l'Eau
FONGS	Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques

IFOAM	International Federation of Organic Agriculture Movements
IPAR	Initiative Prospective Agricole Rurale
IPES-FOOD	International Panel of Experts on Sustainable Food Systems
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
JAÉ	Journées de l'Agroécologie
KCOA	Centre de connaissance en Agriculture Biologique
LDN	Loi sur le Domaine National
LNRPV	Laboratoire National de Recherche sur la Production Végétale
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
MAERSA	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
OGM	Organismes Génétiquement Modifiés
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
PAE	Programme Agro-écologie d'Afrique de l'Ouest
PATAE	Projet d'Appui à la Transition Agro-écologique en Afrique de l'Ouest
PSE	Plan Sénégal Emergent
REVES	Réseau des communes et villes Vertes du Sénégal
RNFRS	Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SE	Secrétaire Exécutive
SPG	Système Participatif de Garantie
TAE	Transition Agroécologique
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UJAK	Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli Wirndé
USSEIN	Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima NIASS

Sommaire

Acronymes	2
Sommaire	4
I. Cérémonie d'ouverture	6
II. Visite des stands de la DyTAES et de ses partenaires	7
III. Exposition photo collective de la DyTAES : Agroécologie, une promesse d'avenir pour le Sénégal	7
IV. Présentation de la DyTAES	8
V. Session sur les panels thématiques	11
5.1. Panel politiques favorables à l'agroécologie	11
5.2. Initiatives et Pratiques agroécologiques	13
5.3. Recherche-Formation-Promotion en agroécologie	16
5.4. Restitution des panels thématiques et discussion en plénière	18
VI. Session sur les DyTAEL	19
6.1. DyTAEL Bignona	21
6.2. DyTAEL de Tambacounda	21
6.3. DyTAEL de Podor	21
6.4. DyTAEL de Fatick	22
6.5. DyTAEL du Sine Saloum	22
6.6. DyTAEL de Thiès	22
6.7. DyTAEL de Foundiougne	22
6.8. DyTAEL de Vélingara	22
Interventions des maires	22
VII. Panel politique de Haut Niveau	24
Discussion	26
VIII. Cérémonie de Clôture	27

Au Sénégal et plus globalement dans le monde, **l'agroécologie apparaît comme une réponse pertinente** aux défis de la souveraineté alimentaire, de l'emploi des jeunes et de l'autonomisation des femmes dans un contexte de changement climatique. Face à la dégradation généralisée des ressources naturelles (eau, sols, forêts, etc.), l'agroécologie permet de repenser en profondeur nos manières de produire, échanger et consommer afin de construire un nouveau modèle de développement. La crise du Covid et la guerre russo-ukrainienne ont souligné l'importance de renforcer la territorialisation, la résilience et l'autonomie des systèmes alimentaires, pour lesquels l'agroécologie est un pilier central.

C'est pourquoi, en mai 2019, les différentes organisations et plateformes engagées dans la promotion de l'agroécologie au Sénégal ont décidé de **s'unir au sein d'une seule alliance** dénommée « Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal » (DyTAES) pour promouvoir la transition agroécologique au Sénégal par la recherche, le plaidoyer, la sensibilisation, le partage d'expérience et l'accompagnement des territoires en transition.

Grâce à un large processus de consultation dans les différentes régions du Sénégal, la DyTAES a produit un document de contribution qui a permis d'adresser des recommandations politiques à court et long terme pour la transition agroécologique. Ce rapport a été partagé avec les décideurs lors des **Journées de l'Agroécologie (JAE) en 2020**, ouvrant un premier cycle de dialogue politique et d'actions dans les territoires.

En 2022, **la DyTAES a organisé une caravane** à travers l'ensemble du pays avec pour objectifs principaux de : (i) impulser ou renforcer les DyTAEL, (ii) collecter des recommandations politiques opérationnelles en vue d'alimenter le Plan Sénégal Émergent Vert (PSE Vert) ; (iii) capitaliser des initiatives agroécologiques en cours dans les territoires.

Afin de restituer les résultats de cette consultation et ouvrir un nouveau cycle de dialogue politique, la DyTAES a organisé la 4^e édition des JAE. Cette nouvelle édition des JAE a été, en partie, décentralisée afin de mettre en avant les acteurs des territoires comme acteurs majeurs de la transition agroécologique. Ainsi, les JAE se sont tenues **du 6 au 13 février 2023 dans les régions** et les **14 et 15 février 2023 à Dakar**.

Ces deux journées ont mobilisé plus de **400 participant-e-s** provenant d'une diversité d'organisations (Organisations paysannes, Organisations de la Société Civile, institutions de recherche, Ministères sénégalais et burkinabé, partenaires techniques et financiers) et de pays de la sous-région ouest africaine, de France et du Canada.

Le programme des journées a été structuré en sept temps forts :

- La cérémonie d'ouverture présidée par le ministre de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire du Sénégal (MAERSA), M. Aly Ngouille Ndiaye ;
- La visite des stands et de l'exposition photographique de la DyTAES ;
- La présentation de la DyTAES et de ses réalisations depuis sa création en 2019 ;
- Des panels pour des échanges d'expériences sur les pratiques et initiatives agroécologiques, la recherche, la formation et l'appui-conseil en agroécologie et les politiques et lois favorables à la transition agroécologique ;
- Les témoignages des représentants des 9 Dynamiques pour une Transition Agroécologique Locale (DyTAEL) sur la territorialisation de l'agroécologie au Sénégal ;
- Un panel politique sur les leviers pour soutenir la transition agroécologique au Sénégal avec les représentants de la CEDEAO, du CIRAD, du ROPPA et du MAERSA ;
- La remise des notes de positionnement de la DyTAES au représentant du MAERSA.

Ces journées ont été clôturées par la **Soirée de l'Agroécologie**, le 16 février 2023 au Grand Théâtre Doudou Ndiaye Coumba Rose, en présence de plus de **1 000 participant-e-s** provenant essentiellement du monde rural.



I Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire du Sénégal (MAERSA), **M. Aly Ngouille Ndiaye**, et modérée par **Dr. Astou Diao Camara**, Directrice de l'ISRA BAME.



La cérémonie a été introduite par **Mme Mariam Sow**, présidente du réseau Enda Tiers-Monde et secrétaire exécutive d'Enda Pronat qui assure le Secrétariat de la DyTAES qui s'est réjouie de l'engagement dans la transition agroécologique de l'ensemble des acteurs : paysans, scientifiques, femmes, jeunes, ONG, consommateurs, maires et parlementaires, privés, etc. Elle a ensuite rappelé que l'agroécologie est basée sur les savoir-faire paysans mais qu'elle nécessite un accompagnement scientifique pour faire face aux défis, créer de la richesse et maintenir les jeunes dans les terroirs. Cela implique également de soutenir les activités de transformation et de commercialisation. Afin de donner un contenu plus concret à la TAE, elle a invité l'État à approfondir le dialogue avec les membres de la DyTAES en se basant sur les initiatives en cours dans les territoires.

M. Nazirou Sall, président du CNCR, représentant du ROPPA et de l'Alliance 3AO a insisté sur la nécessité de faire participer les acteurs du monde paysan dans les territoires à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques publiques pour aller vers une réelle transformation du pays : « Retroussons tous nos manches pour un Sénégal meilleur qui valorise les productions locales des exploitations familiales qui caractérisent l'agriculture sénégalaise ! ».

M. Oumar Ba, maire de Ndiob, président du REVES et de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) a rappelé à quel point l'agroécologie est une réponse pertinente aux défis actuels tels que la nécessité de produire localement les intrants, en particulier les semences, le matériel agricole, de consommer local pour atteindre la souveraineté alimentaire. Au niveau de l'AMS, ils ont

lancé en 2023 l'initiative des maires pour l'autosuffisance en semences et sollicitent l'accompagnement du MAERSA. Il a terminé en félicitant le président Macky Sall pour son engagement dans la TAE et a renouvelé l'engagement de la DyTAES à accompagner le Gouvernement dans la mise à l'échelle des initiatives et pratiques agroécologiques.

M. Marc Denoelle, maire de Saint Pierre Aurillac en France, représentant de la coopération décentralisée, a témoigné du fait que le Sénégal est un bel exemple de collaboration multi-acteurs et de dynamisme dans les territoires pour expérimenter des alternatives agroécologiques et faire en sorte que les politiques s'en saisissent. La coopération décentralisée est une chance pour apprendre les uns des autres et co-construire des solutions utiles au Sénégal et à la France pour pouvoir influencer les positions des décideurs, notamment de l'Union Européenne qui intervient fortement dans les politiques agricoles.

M. Aly Ngouille Ndiaye, au nom du Gouvernement, a rappelé que le PSE Vert prévoit de faire de l'agriculture sénégalaise, une agriculture saine et durable, compétitive et créatrice d'emplois, moteur du développement. La subvention des engrais organiques est une illustration de l'engagement de l'Etat. Le président a récemment demandé d'augmenter la subvention à 20%. La Stratégie nationale de souveraineté alimentaire en cours de finalisation permettra de renforcer la mutualisation des efforts de tous les acteurs qui doit sous-tendre l'adoption de stratégies adaptées et partagées. Il a engagé son Ministère à collaborer avec la DyTAES pour élaborer un plan d'action opérationnel et terminé en déclarant ouverte la 4ème édition des JAES.

II Visite des stands de la DyTAES et de ses partenaires

Après la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire a visité les stands de produits locaux, semences et documentation des membres de la DyTAES (AGRECOL Afrique, CICODEV, ISRA, IRD, CIRAD, Enda Pronat) et de leurs partenaires (Biotech, JiwNiit, Sell Sellal, Irritech, ...).



III Exposition photo collective de la DyTAES : Agroécologie, une promesse d'avenir pour le Sénégal

Raphaël Belmin, chercheur au CIRAD, membre de la DyTAES et photographe a présenté l'exposition photo. Il a rappelé que la DyTAES est devenue un des plus grands mouvements agroécologiques d'Afrique. Sa force vient d'une démarche de mutualisation des ressources humaines et financières et de sa connexion avec le monde paysan. Les photos permettent de capitaliser et de rendre visible l'agroécologie au Sénégal et à l'extérieur tout en montrant ses difficultés et ses succès. L'exposition a mis en exergue les défis, les



promesses de l'agroécologie et a questionné les politiques sur les thèmes développés dans les notes de positionnement de la DyTAES : fertilité des sols, gestion de l'eau, réduction des intrants chimiques et systèmes alimentaires.

IV .Présentation de la DyTAES

ba Mar Faye, représentant du Gret, membre de la DyTAES a modéré cette session. [La présentation de la DyTAES](#) a été faite par 4 membres du comité technique de la DyTAES : Mamadou Sow, Raphaël Belmin, Khady Thiané Ndoye et Chérif Sambou Bodian.



Les intervenants ont rappelé les principaux défis auxquels est confrontée l'agriculture sénégalaise et souligné le fait que l'Etat à intégrer la TAE dans les axes prioritaires du PSE. Pour accompagner l'Etat dans cette mission, les ONG, OP, institutions de recherche, élus et consommateurs se sont regroupés au sein de la Dynamique pour

une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES). Elle vise à promouvoir la TAE au Sénégal par la recherche, le plaidoyer, la sensibilisation, le partage d'expérience et l'accompagnement des territoires en transition pour atteindre la souveraineté alimentaire d'ici 2063. Sa première action a été d'organiser une 1ère caravane de consultation des

acteurs ruraux dans les 6 zones éco-géographiques du Sénégal en 2019. La synthèse des recommandations formulées par ces acteurs a donné lieu à la publication d'un document de contribution qui a été remis aux autorités lors des Journées de l'agroécologie en 2020. Ce document revient sur les 15 principaux défis de l'agriculture sénégalaise qui sont liés notamment au manque de soutien à l'agriculture familiale, la dégradation de l'environnement, le manque de valorisation des produits locaux, etc.

Il propose également des recommandations pour améliorer les bases productives, accroître la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, développer les chaînes de valeur, renforcer la gouvernance et le financement de l'agriculture. Parmi les 3 recommandations majeures, la création d'un cadre de dialogue multisectoriel national sur la TAE qui n'a malheureusement jamais été réalisé, en dépit d'échanges réguliers avec le Ministère de l'agriculture. En 2020, la DyTAES s'est structurée et a élaboré un plan d'action basé sur 5 axes : l'accompagnement des territoires en transition, le dialogue politique national, la sensibilisation du grand public, le partage d'expériences et la consolidation des alliances et le plaidoyer international. Parmi les principaux résultats obtenus par la DyTAES depuis 2020, on peut citer :

- La subvention octroyée par le MAER pour les engrais organiques ;
- La participation à des cadres de dialogue sous-régionaux et internationaux (One Planet Summit for Biodiversité, Sommet Afrique-France, la COP26 ;
- La mise en place de DyTAEL départementales : celles de Tambacounda, Podor, Bignona, Fatick, Foundiougne sont déjà créées et d'autres sont en gestation (Thiès, Kaolack, Goudiry et Vélingara) pour mettre les acteurs de la TAE en synergie, partager les expériences et porter le dialogue politique au niveau local ;
- De nombreuses actions de communication à travers des événements publics et divers médias (Facebook, Twitter, site internet, bulletins trimestriels, émissions TV et radios).
- Etc.

En 2022, la DyTAES a organisé une 2ème caravane nationale pour alimenter le dialogue politique national (PSE-Vert) et international (FME, COP15, COP27). A partir des recommandations produites par les acteurs ruraux, 4 policy briefs ont été produits sur des thèmes d'actualité : eau productive, restauration des sols, réduction des intrants chimiques, souveraineté alimentaire par des systèmes alimentaires durables.



Réactions des participants

Ils sont revenus sur la nécessité de :

- Impliquer davantage les jeunes et les consommateurs ;
 - Renforcer le rôle de l'Etat dans l'accompagnement des initiatives locales de TAE pour une mise à l'échelle ;
 - Renforcer les capacités des agents chargés de l'appui-conseil des producteurs ;
 - Valoriser les produits agroécologiques dans les cantines scolaires et les commandes publiques ;
- https://dytaes.sn/wp-content/uploads/2021/11/Synthese-PourLesDecideurs_-DyTAES_-2020.pdf
- Labelliser les produits agroécologiques pour que les consommateurs puissent les identifier et s'en approprier ;
 - Etre vigilant face à l'introduction des OGM ;
 - Intégrer dans les activités scolaires des sensibilisations sur l'AE ;

- Faire porter le dialogue et le plaidoyer local par les DyTAEL afin d'intégrer l'agroécologie dans les plans de développement locaux ;
- Développer une mécanisation adaptée pour réduire la pénibilité du travail des agriculteurs, notamment de la fertilisation organique ;
- Gérer durablement la ressource en eau pour l'avenir de l'agriculture ;
- Impliquer davantage le Ministère de l'Élevage dans la TAE ;
- Valoriser davantage les résultats obtenus dans les champs tests du projet DESIRA Fairs avec l'ISRA pour convaincre les décideurs, (ils ont eu jusqu'à 50 tonnes à l'hectare de pommes de terre grâce aux pratiques agroécologiques dans la zone de Mboro) ;
- Etc.

Quelques questions ont également été posées aux panélistes, à savoir :

- Quelles sont les utilisations futures des policy briefs ? Quelle dissémination prévue ?
- Comment la DyTAES compte travailler avec d'autres organisations qui sont dans le plaidoyer comme l'Alliance pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique (AFSA) ?
- Quelles stratégies de la DyTAES pour commercialiser les produits de l'agroécologie ?
- Y a-t-il une stratégie pour mettre des DyTAEL dans tous les départements du Sénégal ?

Réponses des intervenants

La plupart des recommandations se retrouvent dans les notes de positionnement de la DyTAES. Elles ont commencé à être distribuées aux autorités lors des journées décentralisées.

Il existe un label bio-Sénégal reconnu par IFOAM, une présentation sera faite pendant le panel.

Des outils d'évaluation des performances de l'agroécologie sont en cours de développement. C'est une question complexe. Certains élus n'ont pas attendu d'avoir les preuves chiffrées pour s'engager dans la transition agroécologique. L'agroécologie c'est aussi avoir une vision politique.

Les consommateurs sont prêts à acheter des produits agroécologiques mais ce sont souvent des marchés de niches avec des prix pas toujours accessibles et les produits

sont difficiles à distinguer. Certains membres de la DyTAES y travaillent avec des collectivités territoriales engagées en collaboration avec des producteurs AE et des cantines scolaires qui utilisent les produits AE. Il existe des documents avec des recettes pour montrer comment consommer les produits locaux autrement avec des innovations et des recettes riches sur le plan nutritionnel. La DyTAES pourrait se rapprocher de l'AFSA et s'appuyer sur son expérience pour relayer le plaidoyer au niveau continental.

Concernant la mise en place des DyTAEL, la DyTAES répond à la demande des acteurs locaux qui sont engagés dans la TAE. Chaque territoire est libre de créer sa DyTAEL.

L'inclusion des jeunes est encouragée au niveau des DyTAEL à travers des partages d'expériences. Il serait bon aussi de les impliquer également davantage dans le portage du dialogue politique également.

Concernant les OGM, au Sénégal, une loi favorable à leur introduction a été votée et suscite des débats.



V Session sur les panels thématiques

L'après-midi du 14 février a été consacré à trois sessions parallèles sur les thématiques : i) des politiques favorables à l'agroécologie, ii) des pratiques et initiatives agroécologiques, iii) de la recherche, formation et accompagnement pour une mise à l'échelle des initiatives AE.

V.1. Panel sur les politiques favorables à l'agroécologie

Le panel sur les politiques a réuni 5 panélistes. Il a été modéré par **M. Amadou Kanouté, directeur de CICODEV, membre de la DyTAES.**



Christian Legay, représentant Afrique de l'Ouest pour l'ONG Autre Terre a présenté [le processus d'élaboration de la stratégie nationale pour le développement de l'agroécologie au Burkina Faso.](#)

L'élaboration de la stratégie nationale 2023-2027 a été réalisée par des consultants sur la base d'une situation de référence et d'un atelier de concertation en 2021 avec une diversité d'acteurs pour convenir d'une définition de l'agroécologie, s'accorder sur une vision, formuler les axes de la stratégie sur (i) l'amélioration de la gouvernance de l'AE, ii) la mise à l'échelle des PAE éprouvées et adaptées, iii) le renforcement des capacités des acteurs de l'AE et des agents d'appui-conseil et se fixer 12 objectifs sur un plan d'action triennal 2023-2025. Lors du Sommet des Nations Unies de septembre 2021, le président s'est engagé à ce que d'ici 2040, au moins 30% des surfaces soient cultivées en agroécologie. La stratégie et le plan d'actions d'un budget de 12 milliards de FCFA ont été validés en avril 2022. Cepen-

nant, il reste d'importants défis pour l'opérationnalisation de la stratégie, notamment la crise sécuritaire qui s'étale sur environ la moitié du territoire du pays et qui fragilise la mobilisation des ressources financières.

Jean-Paul Sikeli, secrétaire exécutif de la COPAGEN sous-régionale a présenté [le processus de plaidoyer mené dans le cadre de l'élaboration du règlement sous-régional sur la biosécurité](#)

Les enjeux et risques liés aux OGM sont nombreux et méritent d'être discutés largement avec l'ensemble des acteurs concernés. Ils sont d'ordre socioéconomique (brevets sur les semences qui menacent l'AE et la souveraineté alimentaire, perte d'autonomie financière des agriculteurs, risques de

bio-piraterie, appauvrissement de la paysannerie). Sur le plan écologique également car ils génèrent une érosion génétique via la colonisation des espèces locales, et aussi sur la contamination des sols. Enfin, sur le plan sanitaire, il a été prouvé qu'ils sont à l'origine de problèmes allergéniques et toxicologiques.

En termes de résultats du processus de dialogue, la COPAGEN a pu notamment obtenir la reconnaissance des risques des OGM, que la réglementation s'applique à tous types d'OGM et dérivés, ainsi que l'abandon du principe d'équivalence en substance. En revanche, d'autres aspects n'ont pas été pris en compte par l'UEMOA comme la prescription sur les délais de recours et d'autres aspects qui risquent de favoriser l'introduction des OGM dans la sous-région. C'est le cas notamment au Sénégal qui, avec l'adoption de la loi de juin 2022 alors que la précédente loi empêchait l'importation des OGM sur la base du principe de précaution. La société civile doit se battre pour obtenir un moratoire sur les OGM, en insistant sur le fait que les OGM comportent des risques et dangers sur les droits des communautés. Cela implique une mise en synergie et des actions concertées entre les différents acteurs comme la DyTAES.

Kader Fanta Ngom, expert foncier, a présenté [les enjeux et l'approche développée par le CRAFS pour la sécurisation foncière des communautés rurales au Sénégal](#)

Il est revenu sur le contexte défavorable à la sécurisation foncière : forte augmentation de la démographie et des besoins alimentaires, urbanisation, déclassement de forêts, accroissement des surfaces agricoles,...

Créé dans un contexte d'amplification du phénomène d'accaparement des terres en 2009, le Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS) a décidé d'accompagner les communautés locales pour que leurs intérêts soient davantage pris en considération, notamment dans le cadre

du processus de réforme foncière relancé en 2014. Même si le processus de réforme n'a pas été conduit à terme, après plusieurs années de plaidoyer, le CRAFS est aujourd'hui reconnu comme un acteur légitime par l'Etat et ses partenaires sur la gouvernance foncière. Sa force réside dans le fait que tous ses plaidoyers sont adossés à des études scientifiques et à une démarche de co-construction à partir de propositions issues des communautés. Son plaidoyer vise le maintien des fondamentaux de la Loi sur le Domaine National (LDN), le rejet du marché foncier et la responsabilisation des Collectivités territoriales avec une participation citoyenne active.

Le CRAFS promeut un dialogue à la base entre privés et communautés locales pour instituer une meilleure gouvernance dans la gestion foncière. Mais, il reste du chemin à parcourir en commençant par relancer le processus inclusif pour une réforme foncière cohérente de la gouvernance foncière (voir [document de positionnement du CRAFS](#)), réviser des codes, réformer le dispositif des Zones Economiques Spéciales (ZES), adopter un système d'indemnisation plus avantageux et encourager la mise à l'échelle des bonnes pratiques de partenariat pour une gestion apaisée du foncier.

Carolina Milhorange, CIRAD, a présenté [les résultats d'une étude sur les Politiques publiques en faveur de l'agroécologie : mise à l'agenda, territorialisation et perspectives au Sénégal](#)

Cette étude réalisée dans le cadre du projet DESIRA Fairs cherchait à voir comment et dans quelle mesure l'agroécologie est-elle prise en compte dans les politiques nationales et quels sont les facteurs de blocage ?

Au Sénégal, l'AE est inscrite dans le PSE Vert mais les politiques sectorielles n'ont pas suivi. On constate plutôt une superposition de stratégies sectorielles.

Parmi les freins politiques à la promotion de l'agroécologie, figure le fait que, pour beau-

coup d'agents des Ministères, l'agroécologie ne peut pas répondre au défi de l'autosuffisance alimentaire. Pourtant, au niveau territorial, plusieurs leviers institutionnels sont identifiés pour améliorer les performances de l'agroécologie et répondre aux multiples défis, à savoir :

- Développement des projets de promotion des pratiques agroécologiques ;
- Renforcement de la subvention d'engrais organiques ;
- Intégration de l'agroécologie dans les plans locaux de développement ;
- Labellisation des produits bio et agroécologiques.

Au lendemain du Forum sur la Souveraineté alimentaire, la question suivante se pose : quelles perspectives pour l'agroécologie dans le cadre du « Pacte pour la souveraineté alimentaire » ?

Marc Piraux, CIRAD, a présenté [les résultats de la Prospective Agro-Eco 2050 sur les défis de l'agroécologie pour le futur de l'agriculture sénégalaise](#)

Ce travail prospectif s'inscrit dans un projet financé par la coopération allemande, coordonné par la FAO et mis en œuvre par le CIRAD et l'ISRA BAME en collaboration avec le MAERSA, la DyTAES, la DEEC, la DGPPE, des agences nationales, un privé. A partir d'un groupe d'experts, il s'agit de réfléchir à ce que pourrait être l'agroécologie en 2050. Trois scénarios ont été co-construits : le 1er « agro-industriel », le 2nd « agroécologique » et le 3ème basé sur une « coexistence d'agroécologie et d'agro-industrie verte ». Des bases de données et outils ont été mobilisés pour essayer de quantifier les impacts de ces trois modèles. Le taux de couverture alimentaire actuel est estimé à 30%. Ainsi, avec un doublement prévu de la population d'ici 2050, il a été estimé qu'il faudrait doubler les rendements pour maintenir le même taux de couverture. On peut donc en conclure que l'intensification agroécologique est capitale. Mais, ce n'est pas suffisant. Il faudrait également augmenter les surfaces pour répondre aux enjeux alimentaires. L'agro-industrie est considérée comme plus performante en termes de production alimentaire mais emploiera deux fois moins de personnes que

l'AE. Ce travail prospectif a également souligné la nécessité d'organiser une vraie réflexion en termes d'aménagement du territoire et l'importance de mieux développer l'argumentaire basé sur les compromis (AI/AE) pour alimenter le cadre de dialogue entre la société civile et l'Etat.

A la suite des présentations, les participants et panélistes ont notamment souligné que :

- Il semblerait que l'agroécologie n'ait pas été prise en compte dans la stratégie nationale de souveraineté alimentaire au Sénégal alors que c'est une priorité affichée dans le PSE ; pour quelle(s) raison(s) ?
- Au-delà de la subvention des engrais organiques, beaucoup d'autres aspects pourraient être soutenus par l'Etat (ex : achat de produits AE dans les commandes publiques).
- La loi sur la biosécurité au Sénégal a été révisée avec l'argument qu'il faut encadrer le contrôle des OGM qui entrent au Sénégal mais nos Etats ont-ils réellement les moyens de les contrôler dès lors que des études ont montré qu'il existe encore dans le marché des pesticides non homologués ? L'AE n'est pas compatible avec les OGM.
- L'agroécologie ne peut se développer sans l'accès au foncier en tenant compte des intérêts des communautés.
- Il est important de renforcer les capacités des agents de conseil agricole en agroécologie et d'introduire l'agroécologie dans les curricula.
- Le rôle des maires dans la territorialisation de l'agroécologie et des porteurs sociaux comme les femmes et les jeunes.
- L'agroécologie peut créer plus d'emplois que l'agro-industrie mais le défi d'autosuffisance alimentaire sera de plus en plus important dans les années à venir d'où l'obligation d'aller vers une intensification agroécologique pour y répondre.
- Il y a une nécessité d'améliorer la concertation entre tous les acteurs, au sein de la société civile, entre les Ministères et entre la société civile et les Ministères pour mettre en cohérence les différentes politiques et réglementations qui soient favorables à la promotion de l'agroécologie.

V.2. Initiatives et Pratiques agroécologiques

Le panel sur les initiatives et pratiques agroécologiques a réuni 6 panélistes. Il a été modéré par Iba Mar Faye, directeur du GRET au Sénégal, membre de la DyTAES.

Tatiana WADE (IRD) et Simon NTAB (Eclasio) ont présenté : [Production locale et adoption par les agricultures de bioestimulants de qualité de champignons mycorhiziens dans le bassin arachidier du Sénégal](#)

Dans un contexte de fragilité des sols, la bio-fertilisation est une solution prometteuse pour une gestion efficiente et durable des sols. Elle présente plusieurs avantages. C'est notamment une alternative aux engrais chimiques qui régénère et maintient la fertilité du sol et une pratique agroécologique pertinente et adaptée à l'agriculture familiale (faible coût, facilité d'emploi).

Cependant, en dépit de nombreux travaux de recherche, cette technique est peu pratiquée au Sénégal car elle est confrontée à plusieurs contraintes qui entravent son adoption. Parmi ces contraintes, on peut citer le déficit d'informations sur l'existence de la technologie par les bénéficiaires, l'indisponibilité de l'inoculum sur le marché local et des difficultés d'assurer le transfert de l'innovation vers les acteurs à cause du faible niveau d'implication des producteurs dans les essais mis en place par les chercheurs.

Pour pallier ces contraintes, l'IRD, Eclasio et l'Université de Liège ont mis en place un réseau collaboratif d'expérimentations multi-sites appuyé par un dispositif d'accompagnement à distance (DIADDEM) qui accompagne des organisations locales dans la production et la distribution de l'inoculum au Sénégal. Ce champignon peut être utilisé sur de nombreuses cultures (grandes cultures et horticultures). Cependant, il est peu efficace sur le niébé et l'arachide. Des recherches sont en cours pour identifier d'autres inoculum plus adaptés aux légumineuses.

En termes de perspectives, il faudrait : i) multiplier ces unités de fertilisants dans les territoires, ii) veiller au maintien de la qualité

de l'inoculum et le faire homologuer, iii) diffuser des semoirs épandeurs pour faciliter l'application de l'inoculum.

Kengne Patrick, conseiller agropastoral en agroécologie pour le Groupement d'Appui pour le Développement Durable (GADD au Cameroun) a présenté [l'organisation des acteurs dans le Département de la Menoua pour la commercialisation des produits biologiques](#)

L'initiative a porté sur l'organisation et la structuration des marchés de produits issus d'agriculture biologique. Pour cela, ils ont commencé par :

- Évaluer la faisabilité du développement d'un marché local des produits issus de l'agriculture biologique ;
- Identifier les besoins des consommateurs/consommatrices en produits bio dans la localité et dans les villes territoires voisines.

Il a fallu également mobiliser et organiser les producteurs pour l'approvisionnement des marchés et stimuler la demande à travers la création et la diversification des circuits de commercialisation et la mise sur pied d'un système de certification pour garantir la qualité biologique des produits tout en impliquant les acteurs institutionnels locaux.

Ils certifient tous les produits qui sont dans la parcelle à travers un cahier de charge élaboré avec tous les acteurs. Une majoration de 10% des prix est attribuée aux produits certifiés et les prix sont maintenus quel que soient les spéculations du marché.

Résultats :

- 264 producteurs/productrices sensibilisés (es) et formés(es) ;
- Plus de 40 certificats bio délivrés sur 05 hectares ;
- Création d'une première boutique biologique et d'un marché biologique ;
- Organisation de foires semencières avec la collecte de 30 semences ancestrales.

Perspectives : consolider l'ancrage local, élaborer les stratégies d'autonomisation du SPG et amplifier l'initiative au niveau régional.

Mouhamed Nassy Ba, Appui technique FONGS, a présenté :

les dispositifs d'accompagnement à l'adoption et la diffusion des innovations

L'initiative a porté sur l'accompagnement de 18 exploitations familiales sur 6 pratiques agroécologiques dont le ciblage a été fait à travers des critères de choix :

- Subvention pour la construction d'étables ;
- Sécurisation des périmètres fourragers ;
- Accompagnement des exploitations dans l'adoption des cultures fourragères, la stabulation des troupeaux, la fertilisation organique, la valorisation du lait ;
- Mise en place d'un dispositif d'appui-conseil avec utilisation du bilan simplifié ;
- Appui en petits matériels à partir d'une expression de besoin.

Résultats :

- Réduction des dépendances liées à l'alimentation du bétail ;
- Augmentation de la production laitière ;
- Forte pénétration du marché des produits agropastoraux des exploitations familiales ;
- Augmentation de la sécurité alimentaire des exploitations familiales (EF) ;
- De 18 exploitations, ils sont passés à 360 EF qui ont décidé d'adopter 4 des 6 pratiques agroécologiques ;
- Institutionnalisation d'un cadre d'appui - accompagnement des exploitations familiales ;
- Accompagnement des EF de diffusion.

Ibrahima SECK, coordonnateur FENAB, a présenté le Système Participatif de Garantie (SPG) label « Bio Senegal »

Les présentateurs sont revenus sur le processus de certification ainsi que les défis à travers l'adoption et l'application d'un cahier de charge de l'agriculture biologique pour le développement d'une SPG associé à un label. Une étude de faisabilité sur la mise en place du système SPG a été réalisée au Sénégal par l'IFOAM. Le SPG permet de :

- Garantir et de donner confiance aux consommateurs sur l'authenticité des produits biologiques ;
- Faciliter la commercialisation des produits biologiques.

Il se base sur les contrôles faits par les producteurs pour certifier les producteurs de produits maraîchers et de céréales. Il faut



que le producteur soit bio 100%. Il n'a pas le droit d'avoir des parcelles conventionnelles. Un partenaire accompagnant ils ont mis en place un système de collecte de redevance de 5 000 à 75 000 FCFA/an en fonction du niveau des producteurs.

A partir de 2023, la FENAB envisage une couverture nationale avec la mise en place de comités locaux de certification.

Résultats :

- 422 producteurs certifiés et 16 producteurs en conversion ;
- Mise en relation avec les partenaires commerciaux ;
- Contractualisation avec une plateforme en ligne MLOUMA ;
- Acquisition d'un financement de 500 millions de FCFA.

Issa Baldé, membre de JiwNit Sénégal, a présenté l'initiative Ecovillage de Kamyak

Face à la baisse de la fertilité des sols et à la vulnérabilité des populations aux changements climatiques, l'association JiwNit a développé plusieurs initiatives dans le village de Kamyak dans le bassin arachidier au Sénégal :

- Mise en place d'un jardin communautaire de 3 ha ;

- Construction écologique : Eco-dôme à partir d'argile et de sacs, toilettes sèches, recyclage de bouteilles en plastique utilisées pour construire une maison ;
- Reboisement et Régénération Naturelle Assistée ;
- Production d'Artemisia (plante médicinale) ;
- Récupération de l'eau de pluie ;
- Activités créatrices de revenus pour les femmes : fabrication de savon à base de plantes.

Limites :

- Problème de salinisation ;
- Insuffisance du fonds de roulement ;
- Manque de clôture pour éviter la divagation animale dans le jardin et de magasin de stockage.

A la suite des présentations, les participants et panélistes ont notamment souligné que :

- Les initiatives présentées se complètent et montrent la diversité de l'AE ;
- Il y a un besoin de poursuivre l'accompagnement des SPG pour rendre visible les produits Bio ;
- Il y a une nécessité de renforcer les relations de collaboration entre la recherche et les paysans pour une bonne appropriation et de poursuivre les recherches pour accroître les performances des pratiques/techniques agroécologiques ;
- Il est important de faire porter le plaidoyer par les acteurs endogènes qui s'organisent pour une diffusion à grande échelle de l'AE.

V.3. Recherche-Formation-Promotion de l'agroécologie

Le panel sur la recherche-formation et promotion en agroécologie a réuni 5 panélistes. Il a été modéré par Dr. Laure Tall, directrice de recherches à l'IPAR, membre de la DyTAES.



Bio Z. Sounon Orou, doctorant à l'Université du Bénin, a présenté une [étude comparative des pratiques agroécologiques de gestion de l'eau et des nutriments en riziculture de bas-fonds au Sud-Bénin](#)

Plus de 75 % de la production mondiale de riz se fait en condition d'inondation, avec

une forte consommation d'eau. Comment réduire l'eau utilisée dans la production du riz, dans un contexte de changement climatique ? Au Bénin, ils ont expérimenté pendant 2 ans (4 saisons) 4 pratiques de gestion de l'eau et 6 types de gestion des nutriments.

Résultats :

- Pratiques d'irrigation intermittente ont enregistré de meilleure productivité de l'eau que celles consommatrices d'eau.
- Meilleures productivités de l'eau ont été obtenues sous l'application des sources de nutriments d'origine organique, comme c'est le cas en système de riziculture intensive.
- Cependant, les pratiques agroécologiques de gestion de l'eau demandent plus de d'entretien et la mobilisation et l'application des nutriments agroécologiques demandent plus de main-d'œuvre.

Ramadan Sylla, CNOP Mali, a présenté [le dispositif de formation et dissémination de l'agroécologie paysanne basé sur l'approche de « Paysan à paysan »](#)

La CNOP est membre du ROPPA, de la 3AO et de la Via Campesina. Elle fédère 14 organisations paysannes maliennes.

Elle est à l'origine de la création du Centre International de Formation en Agroécologie Paysanne de Nyéléni qui forme des relais chargés ensuite de disséminer les connaissances dans leurs terroirs. Ces relais sont des paysans pilotes, techniciens agricoles, ingénieurs agronomes, jeunes diplômés sans emplois qui souhaitent se convertir à l'agroécologie. La formation est basée sur un curriculum composé de 12 modules élaborés avec les paysans, et la dissémination par les relais est encadrée par la Charte du Relais paysan et [le Manifeste de l'agroécologie paysanne](#) auxquels tous les relais ont adhéré.

La CNOP ne peut pas aller dans tous les terroirs pour former les paysans : les relais disséminent, à travers les formations décentralisées dont les thématiques sont choisies en fonction des besoins identifiés dans les terroirs.

Depuis la mise en place du dispositif plus de 1 000 relais ont été formés sur 36 cercles des 5 régions du Mali. Le travail continue pour augmenter la densité de relais dans les communautés.

Mountaga Mbow, doctorant au CIRAD/UCAD, a présenté [la co-conception pour une transition vers des systèmes agroécologiques productifs et durables](#)

La co-conception vise à réfléchir avec les producteurs, pour générer des connaissances sur des pratiques adaptées à leurs contraintes. Le processus de co-conception est structuré en 4 étapes :

- **Diagnostic** : les apports organiques sont généralement concentrés dans les champs proches des concessions, une attention particulière a donc été portée à la durabilité des systèmes de culture dans les champs de brousse.

- **Exploration de pistes de recherche** : 4 prototypes ont été élaborés avec les producteurs sur des innovations qui ne sont pas en réelle rupture par rapport à ce qui se fait afin de faire progresser peu à peu les systèmes sociotechniques en place.

- **Mise en œuvre / test** : essais mis en place avec 30 producteurs volontaires.

- **Évaluation multi critères** sur les opérations culturales, l'état de la culture, la santé de la culture, l'évaluation sociotechnique, l'activité biologique du sol et la perception des producteurs. Cette démarche a permis d'initier des changements qui doivent se poursuivre.

Alioune Sall, UCAD, a présenté [l'étude des plantes utilisées pour la protection des cultures et des récoltes dans les communautés traditionnelles de la région de Kédougou](#)

La recherche portait sur 27 villages de la zone de Kédougou, avec un ciblage de personnes qui ont des connaissances endogènes agroécologiques sur la protection des cultures et des récoltes.

La méthode était basée sur des enquêtes et observations directes.

Résultats :

- 53 % des personnes enquêtées ont plus de 60 ans, et moins de 3 % ont 30 ans et moins : on note un problème de transmission intergénérationnelle des savoirs ; les jeunes délaissent ces pratiques parce qu'ils ont trouvé les moyens chimiques qui sont souvent plus faciles ;
- 43 % des personnes enquêtées n'ont pas de revenus : elles ne peuvent pas acheter d'intrants extérieurs et continuent à utiliser

les connaissances endogènes.

La plante la plus citée par les enquêtés est *Cantinoa americana*. L'évaluation de l'activité antifongique in vitro des extraits de plantes sur la croissance mycélienne de *Colletotrichum* sp. a montré que les extraits de *Cantinoa americana* et *Mesosphaerum suaveolens* ont été les plus efficaces avec des taux d'inhibition de 52 % et 51 %.

Professeur Diégane Diouf, Université du Sine Saloum El Hâdj Ibrahima Niass, a présenté [les formations agroécologiques de USSEIN](#)

USSEIN est une université à vocation agricole qui vise à i) nourrir une population en croissance (souveraineté alimentaire), ii) améliorer la contribution de l'agriculture au PIB, iii) créer des emplois et iv) générer des revenus.

Les départements de l'USSEIN rejoignent les 3 axes du Plan Sénégal Emergent (PSE).

L'USSEIN répond à une problématique d'équité territoriale en implantant une université hors des zones habituelles pour répondre aux besoins de cette zone.

Une trentaine de licences couvrent tous les domaines de l'agriculture dont 12 formations en agroécologie, systèmes alimentaires durables, et économie circulaire/gouvernance. Défis : renforcer la formation des acteurs, l'éducation des consommateurs, la production d'évidences scientifiques, les réseaux et passer à l'échelle.

Dr Fatimata Bintou H. DIOUF, ANCAR, a présenté [le dispositif d'accompagnement de l'ANCAR auprès des exploitations familiales dans la TAE](#)

Le conseil agricole et rural accompagne les acteurs sur tous les maillons de la chaîne de valeur.

Il est nécessaire d'assurer une continuité entre la recherche, le conseil agricole et le producteur. Le conseil agricole est un relais entre recherche et producteurs, dans les deux sens. Il faut que les recherches partent des terroirs et des laboratoires vers les conseils agricoles pour aller vers les producteurs. Ainsi, l'ANCAR joue un rôle dans la

diffusion des technologies vers le plus grand nombre de producteurs, notamment à travers les champs-école-paysans, et encourage la formulation de politiques, dans le but de transformer l'agriculture pour que ce soit un secteur plus rentable, durable et inclusif.

L'ANCAR diffuse un certain nombre de technologies agroécologiques telles que le bokashi, la gestion durable des terres (haies vives, cordons pierreux, ...), les foyers améliorés et l'utilisation des courbes de niveaux pour le maintien de l'humidité des sols. Des organisations de développement avec un fort ancrage local sont parties prenantes des expérimentations. Des réflexions sont également en cours sur la contractualisation avec les opérateurs de marché pour vendre avant de produire.

Même quand une pratique donne les meilleurs résultats, il peut y avoir des difficultés dans l'appropriation, liées par exemple aux équipements ou à l'accessibilité de certaines matières.

A la suite des présentations, les panélistes ont notamment interpellé les institutions de recherche et de vulgarisation sur la nécessité de :

- Intégrer les questions de genre dans les recherches et la transmission des résultats vers les producteurs ;
- Approfondir les recherches pour identifier des leviers facilitant la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques, telle que la réduction de la pénibilité des pratiques agroécologiques ;
- Renforcer les dispositifs pour vérifier l'application des connaissances acquises en formation et des innovations issues des expérimentations ;
- Interroger la chaîne de transmission des connaissances des anciens vers les plus jeunes, et des relais vers les communautés ;
- Evaluer les performances de l'agroécologie pour produire des évidences afin de convaincre les décideurs ;
- Clarifier la coordination et la répartition des rôles des différents acteurs intervenant dans la recherche, la formation et la vulgarisation.

V.4. Restitution des panels thématiques et discussion en plénière

La matinée du 15 février a démarré avec la restitution des synthèses des 3 panels thématiques réalisés par Dr Laure Tall, Mamadou Sow, et Jean Michel Sene. La session a été modérée par Dr. Mame Farma Cissé de l'ISRA LNRPV, membre de la DyTAES.

Les interventions des participant-e-s ont porté essentiellement sur l'importance de :

- Aborder l'agroécologie dans sa dimension holistique, notamment les aspects sanitaires ;
- Promouvoir davantage les connaissances endogènes ancestrales ;
- Mutualiser les connaissances endogènes et scientifiques, notamment pour avoir des semences de qualité en mettant les producteurs au cœur des expérimentations sur l'intensification agroécologique en visant leur autonomie, en collaboration avec les chercheurs ;
- Attirer l'attention des Etats sur leur devoir d'expliquer aux populations ce que sont les OGM, leurs risques avant de parler de contrôler leur introduction ;
- Inviter les Etats à s'engager en consommant en masse les produits agroécologiques dans les marchés institutionnels (écoles, armée, hôpitaux,...) ;
- Impliquer les acteurs de la formation (lycée, ISEP, écoles) afin que les jeunes soient formés sur les pratiques agroécologiques ;
- Revoir le portage politique, la coordination et la communication sur l'initiative de production d'inoculum à Louga pour une meilleure diffusion et appropriation par les producteurs ;
- Ne pas confondre agroécologie et production biologique. La durabilité du système, la manière d'utiliser l'eau et les semences ne sont pas systématiquement respectées dans l'agriculture bio. En agroécologie, la production doit être consommée au niveau des territoires alors que l'agriculture bio vise souvent l'exportation (bénéficiaire à l'extérieur du territoire). D'où l'importance de prendre en compte, lorsqu'on parle d'agroécologie, la maîtrise des ressources, la distribution, la création de richesses, le développement territorial équitable.

Réponse des panélistes :

La DyTAES a fait des contributions dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie nationale de souveraineté alimentaire mais ces dernières n'ont pas été prises en compte dans la suite du processus. D'où la nécessité de poursuivre le dialogue entre la société civile et l'Etat. La DyTAES doit se positionner davantage sur la question des semences dans l'avenir.

VI Session sur les DyTAEL



Abdou Aziz Badji, secrétaire général de la FONGS, a modéré la session sur les DyTAEL. Il a rappelé que les DyTAEL ont été créées par les acteurs locaux avec l'accompagnement des membres de la DyTAES. Au sein de la DyTAES et des DyTAEL, tous les acteurs sont impliqués : ONG, entreprises, écoles de formation, OP, élus, services techniques, institutions de recherche...

VI.1. DyTAEL Bignona représentée par Clément Sambou de la start-up Eco From Africa

La DyTAEL de Bignona est soutenue par la FONGS, le CNCR, l'IPAR et Enda Pronat. En 2021, s'est tenu l'atelier de préparation de la DyTAEL qui a permis de définir une vision : « en 2036, Bignona atteint le bien-être dans un environnement dynamique et durable par le biais de l'agroécologie ». Ils ont défini une feuille de route avec l'ensemble des acteurs locaux (formation, entrepreneurs, transformatrices,...) pour définir la trajectoire de la DyTAEL. En 2022, ils ont organisé la 11ème étape de la caravane de la DyTAES qui a permis de visiter des initiatives et de partager des recommandations.

Du 7 au 8 février 2023, les Journées de l'AgroEcologie au Sénégal ont été décentralisées et organisées dans le département de Bignona par la Dynamique pour une Transition AgroEcologique au Sénégal (DyTAES). Quatre temps forts ont marqué ces Journées décentralisées à Bignona. D'abord, elles ont démarré sous le signe du renforcement de capacités des acteurs à travers des formations théoriques et pratiques sur le compostage, la récolte d'agrumes et la transformation de fruits. Ensuite, sous le lancement officiel du maire de Bignona, des panels ont été organisés sur les liens entre l'agroécologie, le foncier, l'emploi des jeunes et des femmes, la transformation agroalimentaire et la souveraineté alimentaire pour sensibiliser et partager les enjeux majeurs de la transition agroécologique dans le département de Bignona. En outre, la remise symbolique des Notes de positionnement sur la restauration de la fertilité des sols, la réduction des intrants chimiques, la gestion de l'eau et les systèmes alimentaires a été un moment fort de partage et de plaidoyer. Par ailleurs, le débat sur la structuration de la DyTAEL Bignona a été un moment important des Journées de l'agroécologie décentralisées à Bignona. Enfin, l'exposition de produits du terroir (transformés ou non) a été aussi un moyen de sensibilisation des acteurs, surtout les consommateurs, et de mise en exergue des potentialités agroalimentaires de la Casamance, en particulier du département de Bignona .

DyTAEL de Tambacounda représentée par Gaston Diatta de CARITAS

Un film de présentation de la DyTAEL de Tambacounda a été projeté.

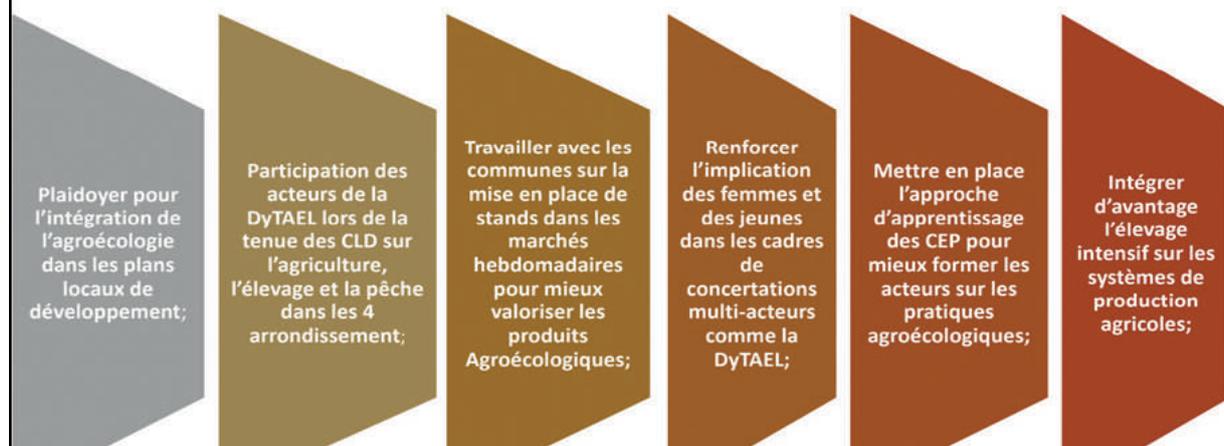
Gaston a rappelé que les acteurs engagés dans l'agroécologie étaient dispersés avant la mise en place de la DyTAEL en 2021. La mise en place de cette dynamique a permis de créer des synergies et de partager les expériences. La DyTAEL a renforcé la collaboration entre les acteurs de terrain et la recherche. Elle fonctionne avec des moyens limités pour s'inscrire dans la durabilité. Le comité politique porte le plaidoyer auprès des autorités, le comité de pilotage se charge de l'organisation des événements, la commission technique se charge des échanges de bonnes pratiques et l'assemblée générale est tenue une fois par an pour entériner les décisions. La DyTAEL a commencé à sensibiliser d'autres organisations engagées dans l'agroécologie. Elle a mis en place une charte d'engagement pour les demandes d'adhésion qui sont de plus en plus nombreuses. De 35 membres à la fin 2022, la DyTAEL est passée à près de 50 membres aujourd'hui. Les membres de la DyTAEL se retrouvent régulièrement pour faire des bilans et reprogrammer la suite des activités. Ils échangent aussi beaucoup d'informations via leur groupe WhatsApp créé pour faciliter la communication et la coordination des activités.

VI.2. DyTAEL de Podor représentée par Ahmadou Sow du PIP (voir présentation)

L'UJAK et Enda Pronat ont initié la co-construction de la DyTAEL de Podor à laquelle l'IPAR et le CNCR ont contribué à l'atelier de lancement officiel. Il a fallu de nombreuses rencontres de janvier 2020 à juin 2021 avec une diversité d'acteurs engagés dans l'agroécologie (en particulier des praticiens, ONG, recherche, etc.) avant d'aboutir au lancement de la DyTAEL sur la base d'une vision commune. Parmi les objectifs de leur plan d'actions figurent la sensibilisation des populations, le portage du dialogue politique auprès des autorités pour l'intégration de l'agroécologie dans les plans locaux de développement, le partage d'expériences, la capitalisation et la vulgarisation des résultats. Un atelier de structuration a permis de mettre en place des comités pour améliorer le fonctionnement de la DyTAEL.

Six recommandations phares ont été retenues lors des journées décentralisées :

Six recommandations phares des acteurs pour la territorialisation de l'AE lors des JAEs décentralisées 06 et 07 Février 2023:



Voir le Rapport détaillé des Journées de l'agroécologie décentralisées à Bignona.

VI.3. DyTAEL de Fatick représenté par Mame Birame Sene, président de l'association Jamm Bugum (voir [présentation](#))

Mame Birame Sene assure le secrétariat de la DyTAEL de Fatick. A l'image des autres territoires, les acteurs de Fatick ont essayé de s'organiser pour prendre en charge l'agroécologie à l'échelle du département. La vision de la DyTAEL est de faire du département de Fatick un territoire résilient, agroécologique d'ici 2035. La DyTAEL est structurée avec un comité de pilotage, un comité technique, un secrétariat et un comité d'animation chargé de disséminer les expériences partagées. Un plan d'actions a été élaboré sur les mêmes axes que les autres DyTAEL. Déjà quelques réalisations ont pu être enregistrées : reboisement au niveau de Diofior et de la mangrove de Fimela, expérimentation sur l'effet du *Guiera senegalensis* et du *faidherbia* sur la fertilité des sols et les rendements de l'arachide et du mil dans la zone de Niakhar, organisation de journées paysannes pour échanger sur l'agroécologie et le rôle de l'arbre et une prospective territoriale du département de Fatick. La journée décentralisée de Fatick organisée le 13 février 2023 a permis de sensibiliser les autorités locales en vue d'intégrer l'agroécologie dans les politiques locales. Il a terminé en remerciant Agrisud, Enda Pronat, l'ISRA et toutes les OP qui soutiennent la DyTAEL.

VI.4. DyTAEL du Sine Saloum représenté par Danilo Faye, représentant de CARITAS

La DyTAEL envisage de polariser quatre régions du bassin arachidier : Fatick, Kaolack, Diourbel et Kaffrine. Cette DyTAEL regroupe une trentaine d'organisations, OP, élus engagés dans l'agroécologie. La DyTAEL est en phase de structuration depuis 2021, en se basant sur la concertation entre les acteurs. Un président a été nommé en 2022. D'autres réseaux sont en train de s'impliquer progressivement dans l'agroécologie. Il s'agit notamment des CARITAS sous-régionales. Le 8 février à Nioro, la journée décentralisée a été organisée avec le directeur de l'horticulture, également maire de Latmingué qui a animé un panel sur la territorialisation de l'agroécologie. Le professeur Diégane Diouf a animé un panel sur les offres de formations agroécologiques de l'Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima Niass. Des étudiants sont accueillis dans les organisations actives sur le terrain pour pratiquer l'agroécologie. D'autres expériences ont été partagées. Il est ressorti des débats que l'accessibilité des exploitations familiales aux intrants organiques pose toujours problème. En perspective, il est prévu de mobiliser le maximum d'acteurs pour avoir une dynamique positive très forte.

VI.5. DyTAEL de Thiès représentée par Thérèse Mbaye du RNFRS

Une dizaine d'organisations accompagnent les acteurs dans la mise en place de la DyTAEL. Le processus a démarré en 2022 suite à la caravane de la DyTAES qui visait à capitaliser les initiatives agroécologiques

locales, à consulter les ruraux pour alimenter le PSE-Vert, le FME et la COP 15 sur la Désertification et à sensibiliser les communautés sur l'agroécologie. Les acteurs de Thiès se sont ensuite réunis pour définir une vision pour le département de Thiès d'ici 2035 et poursuivent le processus de structuration.

VI.6. DyTAEL de Foundiougne représentée par Fatou Cissé du CNCR

Dans le département de Foundiougne, il y avait beaucoup d'acteurs qui travaillaient de manière dispersée dans l'agroécologie. Fin 2022, Agrisud et le CNCR ont appuyé le rassemblement des acteurs, dont 40 OP. Toubacouta fait partie des zones exemplaires en matière d'accès des femmes au foncier grâce à l'appui de l'équipe municipale. La DyTAEL a été lancée officiellement en janvier 2023.

En conclusion de la session, le modérateur a rappelé que ces dynamiques portent sur la transformation de leur milieu, qu'on ne peut pas développer une DyTAEL en ignorant les valeurs du milieu. Et qu'on ne peut pas parler de souveraineté sans impliquer les exploitations familiales. « Pour avancer dans ces transformations, nous avons besoin des compétences des maires et de la mobilisation des fonds publics qui sont « injectés » dans les territoires » a-t-il défendu.

VI.7. DyTAEL de Vélingara représentée par Idrissa Ndour d'AVSF

A Vélingara aussi, les acteurs sont en train de mettre en place une DyTAEL. Ils ont présenté l'initiative dans les 14 communes du département. Ils promeuvent l'agroécologie pour sortir des pesticides.

VII Interventions des maires

A la suite des représentants des DyTAEL, quelques maires engagés dans la TAE ont souhaité témoigner :

Maire de Mbadakhone (département de Nguinguinéo) : il est un militant de l'accès des femmes au foncier et de l'agroécologie. Sa commune a délibéré dans chaque village un champ pour les GPF et a besoin de partenaires pour financer leur mise en valeur. Elle vient de découvrir la DyTAEL du Sine Saloum, souhaite s'engager dans la dynamique et mettre en place une DyTAEL dans leur département également. Sa Collectivité locale est qualifiée de « commune-Universitaire » car elle va abriter des espaces d'expérimentations pratiques en lien avec USSEIN.

Maire de Dioffior : au nom de tous les maires de Fatick, il a déclaré que ces derniers s'engagent fortement dans l'agroécologie car cette agriculture alternative est l'avenir du Sénégal pour faire face aux défis de la salinisation des terres. Il a recommandé de réglementer l'exploitation du sel, de poursuivre la mise en place des digues et le reboisement, notamment de la mangrove dans les îles de Fatick. Il a terminé en rappelant le rôle important des collectivités territoriales notamment dans l'affectation des terres pour y promouvoir l'agroécologie paysanne.

Maire de Guédé Village : il a commencé par expliquer que si Podor est classé « rouge », ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de nourriture mais parce qu'elle a perdu sa valeur nutritionnelle du fait des pratiques agricoles conventionnelles. Podor est dans une zone climatique vulnérable, avec des aménagements et une forte consommation d'engrais chimiques. Heureusement, ces dernières années, les communes du département de Podor se sont engagées dans la dynamique d'une transition agroécologique. « C'est au niveau des territoires, des périmètres, des champs des femmes que tout ce que nous théorisons sera réalisé. D'où l'importance de l'ancrage local et de l'engagement des collectivités territoriales pour la préservation des ressources. Au nom de tous les maires du département de Podor, nous saluons l'initiative. Les autorités administratives du département sont également engagées et étaient toutes présentes aux journées décentralisées. »



Maire de Bignona : « Nous cherchons à économiser dans l'alimentation alors que cela impacte le coût de notre santé. En Casamance, au concept de TAE, nous préférons celui d'agroécologie car nous n'avons pas encore connu une forte intensification chimique de la production. Les engrais ont fini de détruire nos forêts, nos rivières. » C'est pourquoi à Bignona, tous les maires ont pris l'engagement d'intégrer la DyTAEL et de faire du département un grenier de production agroécologique. Le Conseil départemental a pris des engagements et ils sont en train de créer une fédération des producteurs agroécologiques pour mettre à l'échelle les pratiques et initiatives agroécologiques.

Directeur de l'Institut National de Pédologie (INP) et maire de Guédé Chantier : l'INP est un établissement public créé en 2010 avec des ressources limitées. Il est revenu sur la problématique majeure de la salinisation des sols qui deviennent incultivables. La coupe du bois est également un problème majeur qui est à l'origine de l'érosion des plateaux et de l'ensablement des vallées. Au niveau du bassin arachidier, nous avons perdu tout le couvert végétal, donc même l'apport d'engrais minéraux est peu efficace car les sols ne retiennent rien. Il faut que les producteurs aient conscience de ces problématiques, qu'ils les internalisent et qu'ils agissent dans leurs terroirs avec l'accompagnement de l'Etat.

L'adjoint au maire de Koungeul a également témoigné de son engagement dans la TAE et de l'accompagnement des partenaires tels que CICODEV, FAO et Enda ECOPOP dans le processus.

En réaction aux différentes interventions, les participant-e-s ont témoigné leur satisfaction face à l'engagement des acteurs des territoires, en particulier des élu-e-s et sont revenus sur l'importance d'évaluer le niveau de TAE dans les territoires avant l'organisation des prochaines JAES.

VIII Panel politique de Haut Niveau

Le panel a été modéré par **Mamadou Goïta d'IPES-Food** avec la participation de 4 panélistes. Il a porté sur les questions suivantes : Quelles sont les avancées majeures, les défis et perspectives au niveau institutionnel et entre partenariat entre les acteurs pour une mise à l'échelle de la TAE en Afrique de l'Ouest ?

Dr. Macoumba Diouf, directeur de l'Horticulture, vice-président du REVES et représentant du MAERSA :

Il est revenu sur le dynamisme de la DyTAES qui a été accompagné par l'Etat à travers la structure de recherche nationale, à savoir l'ISRA. Selon lui, la DyTAES est une déclinaison d'une vision politique décrite dans le PSE-Vert qui se base sur 2 axes : la reforestation et la production agricole saine et durable. Le MAERSA a désigné un point focal sur la TAE. Un affichage plus institutionnel est prévu.

Au-delà de l'accompagnement institutionnel, l'Etat a accordé des mesures de soutien aux producteurs engagés dans la TAE. Depuis 2021, 10% du budget destiné aux engrais a été orienté sur les engrais organiques. Dans la stratégie nationale sur la souveraineté alimentaire, la production saine et durable est largement prise en compte. Le ministre a également montré son ouverture en accordant une audience à la DyTAES juste avant les JAE.

Aujourd'hui, le principal défi est l'information, la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des producteurs pour qu'ils s'approprient des itinéraires techniques et des facteurs de production adaptés à l'agroécologie. Pour cela, les producteurs ont besoin d'un soutien plus marqué des Gouvernements. La CEDEAO et l'Union Africaine devraient avoir des politiques pour engager les pays vers un soutien plus fort aux acteurs de la TAE.

Au Sénégal, le Gouvernement a fait des efforts pour relever les défis, à savoir : l'offre de formation prenant en charge la question

de l'agroécologie au niveau des universités de Saint-Louis, du Sine-Saloum, de Bambey et de Thiès. L'Etat s'investit également dans la promotion du consommateur sain et local (projet du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale sur la qualité sanitaire des légumes).

Dr. Saliou Ngom, Correspondant national pour le PAE de la CEDEAO :

Depuis 2018, la CEDEAO s'est engagée dans l'agroécologie à travers le [projet pilote PATAE](#) avec 5 pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Mali et Burkina Faso) avec des projets de terrain exécutés dans chaque pays. La CEDEAO a appuyé directement la société civile pour soutenir les initiatives en cours. Ce projet a permis de voir que des technologies et pratiques AE existent mais qu'elles ne parviennent pas toujours aux agriculteurs. Le PATAE a été transformé en PAE qui couvre les 15 pays de la CEDEAO. Au niveau de chaque pays, la CEDEAO cherche à rassembler l'ensemble des acteurs dans un cadre national pour discuter sur l'opérationnalisation du plan d'exécution de l'agroécologie. L'Afrique de l'Ouest doit exploiter les ressources de façon durable, nourrir les populations et faire de l'agroécologie de l'agrobusiness. Il s'agit d'accompagner les exploitations familiales tout en créant des emplois et des revenus pour les sociétés.

Selon lui, le Sahel a un environnement fortement dégradé et le défi majeur est de nourrir la population. Le chemin à parcourir est encore long. Il est nécessaire d'évaluer ce qui a été fait pour mieux se projeter. Il faut agir sur le facteur humain pour relever le défi et réaliser des investissements de base. Pour cela, la CEDEAO a ciblé un centre de formation dans chacun des 15 pays concernés par le PAE. Ces centres seront accompagnés par la société civile pour former 12 000 apprenants en agroécologie qui serviront de producteurs relais. La recherche-développement est concernée également. Il est prévu d'accompagner les producteurs en leur fournissant un paquet technologique pour réduire l'utilisation des intrants chimiques. Un partenariat a été créé entre une institution de recherche, OP et structure de vulgarisation dans chacun des pays. Des

négociations sont en cours avec la FAO et les Etats pour qu'ils augmentent leurs contributions afin que l'agroécologie soit une réalité dans nos pays. Tous les pays sont engagés à accompagner le processus.

Dr. Sylvie Lewicki, adjointe au directeur de la Recherche et de la stratégie au CIRAD :

Elle a rappelé que depuis 2019, Enda Pronat est parvenu à rassembler la diversité des acteurs au sein de la DyTAES avec succès où chacun est engagé, joue son rôle à différents niveaux et participe. Un des facteurs de succès est que la DyTAES a su partir d'une définition large de l'AE, fédératrice des acteurs. Elle a su développer une écoute mutuelle et identifier collectivement des solutions. Elle puise aussi sa force dans son ancrage territorial pour porter le plaidoyer politique.

Les défis majeurs de la recherche pour une transition réussie résident notamment dans l'amélioration des techniques en tenant compte de la réconciliation des pratiques anciennes et de la modernité. La recherche doit également contribuer à faciliter la mise en lien des producteurs et des consommateurs et appuyer les recherches prospectives. La formation est également très importante à tous les niveaux. Trouver les solutions au niveau des territoires est primordial et rendre visible les résultats permettra de convaincre les décideurs.

Selon elle, la priorité est de restituer la fertilité des sols en s'appuyant sur les laboratoires et les consortiums d'acteurs, la question des semences doit aussi être davantage au cœur des recherches, les études sur les politiques publiques, l'évaluation des pratiques, sont autant de champs d'actions de la recherche. Les notes politiques sont très importantes. Elles permettent de sensibiliser les politiques et les bailleurs, notamment sur le fait qu'il faut du temps pour revitaliser un sol mort et que le producteur a besoin d'un accompagnement financier durant sa conversion. Le CIRAD s'appuie sur les notes de plaidoyer de la DyTAES pour influencer la feuille de route de l'Union Africaine et de l'Union Européenne.

Elle a terminé en invitant le Gouvernement à mettre en place un comité interministériel opérationnel pour avancer sur les questions politiques (agriculture, environnement, élevage, enseignement,...) en concertation avec la DyTAES, car l'agroécologie est un projet de société.

Ibrahima Coulibaly, président du ROPPA :

Pour lui, ce qui a évolué fortement ces dernières années, c'est la conviction des acteurs à se mettre ensemble pour changer les choses. La DyTAES, les DyTAEL et l'Alliance 3AO mise en place au niveau sous-régional en sont des illustrations. Les acteurs développent des ponts pour mutualiser leurs efforts. Les paysans continuent à se battre pour trouver des solutions à leurs problèmes dans un contexte de crises multiples. Les initiatives AE des paysans sont basées sur des savoirs endogènes qui sont en train d'être capitalisées dans le cadre du projet KCOA. Il invite les chercheurs à se rapprocher du terrain pour prendre en compte ces connaissances et à évaluer les performances des pratiques paysannes pour préserver la richesse de notre région et l'avenir des générations futures.

« Si nous avons des céréales cette année, ce sera grâce à l'agroécologie étant donné que l'accès aux engrais était très difficile. On entend que l'agroécologie est en train d'être mise dans les politiques, mais il y a-t-il de vraies ambitions et des moyens pour concrétiser cela dans les territoires ?

Le forum 3AO a permis de produire un programme de travail pour soutenir l'agroécologie au niveau sous-régional. Nous devons porter le plaidoyer au niveau régional ensemble. Pour aller vers une vraie TAE, nous devons avoir une vision politique à long terme et orienter les ressources des Etats pour l'autonomisation des producteurs et rompre avec la dépendance des exploitations familiales aux intrants importés. Les Etats devraient dialoguer avec les cadres multi-acteurs qui sont dans les territoires pour comprendre ce qu'ils veulent.

Nous devons aussi être plus cohérents au

niveau des politiques : comment peut-on être favorable à la TAE et en même temps voter des lois favorisant l'introduction des OGM ? C'est le même constat dans tous les pays ouest-africains. Nous sommes dans des environnements fortement dégradés où les gens souffrent au quotidien. Si les ressources publiques ne sont pas investies dans les territoires, dans les exploitations familiales, les marchés locaux, etc. l'Afrique va sombrer ! »

Discussion en plénière avec les participant-e-s

Suite aux contributions des panélistes, les participant-e-s ont partagé leurs points de vue et interpellé les panélistes à travers quelques questions et contributions :

- Les DyTAEL doivent davantage prendre en compte le travail fourni par les femmes pour valoriser les déchets ménagers.
- Arrêtons de mettre de qualifier les exploitations familiales de « petites » alors qu'elles nourrissent le pays.
- La société civile doit se mobiliser pour que les OGM « quittent » le Sénégal.
- Misons davantage sur nos langues locales pour la vulgarisation des pratiques agroécologiques.
- La CEDEAO devrait demander aux Etats que toutes les parties prenantes soient impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques qui concernent l'agriculture.
- La production halieutique et l'élevage ne sont pas assez été pris en compte dans les débats.
- Comment ont été sélectionnés les centres de formation dans le cadre de PAE ?
- Pourquoi ne pas répertorier les actions en cours, les formations existantes pour les renforcer avant de mettre en place d'autres formations ?
- Il est important de protéger et de promouvoir les semences paysannes pour autonomiser les producteurs.
- Comment faire pour que les résultats de la recherche soient accessibles aux producteurs ?
- Il est nécessaire de réhabiliter le centre expérimental de Mboro pour que les chercheurs soient plus proches des producteurs.

- Il est important de créer des référentiels pour l'agroécologie et véhiculer les initiatives auprès des producteurs et de les évaluer par la recherche et de les faire soutenir par l'Etat.

- Quelles avancées pour le développement des marchés comme levier pour l'agroécologie ?

- Il est nécessaire de renforcer la communication pour la mise à l'échelle de l'agroécologie.

Réponses des panélistes aux interpellations des participant-e-s

M. Coulibaly : nous sommes dans la bonne direction mais le chemin va être long. Le principal problème était un déséquilibre de pouvoir entre un Etat central et une société civile qui disposait de peu de moyens pour changer les choses. La qualité du dialogue et la co-construction seront à la base des changements profonds qui s'imposent.

Mme Lewicki : le développement des indicateurs pour la production de références en agroécologie est l'un des défis de la recherche. La recherche a montré que les échanges informels de semences, nombreux en Afrique, préservent la biodiversité locale. En revanche, il n'y a plus de sélectionneurs au niveau de la recherche qui produisent des semences horticoles. Le Projet Santé territoire a pour but d'analyser la perception qu'ont les acteurs de la santé humaine, animale et environnementale et comment on peut améliorer ensemble cette santé. La [plateforme One Health](#) regroupe tous les Ministères et est rattachée à la Primature. Elle suggère à la DyTAES de se rapprocher de cette plateforme.

Dr. Diouf : il est revenu sur l'importance de privilégier le dialogue entre l'Etat et la société civile, plutôt que d'entrer dans la confrontation. « *Le MAERSA est prêt à bâtir une organisation institutionnelle portée par l'Etat avec les autres Ministères (élevage, pêche, santé, commerce, éducation,...) et l'ensemble des acteurs. Nous devons aussi arriver à labelliser les produits agroécologiques pour leur donner une valeur ajoutée. Le MAERSA a décidé de revitaliser le centre de formation de Mboro dans le cadre d'une dynamique avec le BFPA pour former les*

horticulteurs et produire des semences. Avec l'appui de la science, en s'appuyant sur les connaissances endogènes, nous pouvons mettre à l'échelle les pratiques agroécologiques. »

Dr. Ngom : dans le cadre de PAE, 30% des apprenants qui seront formés seront des femmes. Le choix des centres de formation a été fait par un consultant sur la base de critères d'accessibilité, de capacité d'accueil, d'accès à internet, de disponibilité de

parcelles,... Il est prévu de répertorier les connaissances et de créer des outils pédagogiques en langues locales. C'est la ferme des 4 chemins qui a été choisie au Sénégal. La DPV peut faire entrer au Sénégal des pesticides non homologués après avis de la commission nationale de gestion des produits chimiques sur la base de l'évaluation des coûts-bénéfices.

Il conclut en disant que le principal défi est de montrer ce qui peut augmenter la production de manière durable et l'Etat soutiendra.

IX Cérémonie de Clôture



Ces deux journées de l'agroécologie des 14 et 15 février 2023 tenues au Musée des Civilisations Noires de Dakar ont été clôturées par la remise des [Notes de positionnement de la DyTAES sur l'eau, la restauration de la fertilité des sols, la réduction des intrants chimiques et les systèmes alimentaires](#) aux représentants du CIRAD, du ROPPA, du MAERSA et de la CEDEAO.

Ces journées ont été suivies de la [Soirée de l'Agroécologie \(Takusan\)](#), le 16 février 2023 au Grand Théâtre Doudou Ndiaye Coumba Rose, en présence de plus de **1 000 participant-e-s** provenant essentiellement du monde rural et retransmise en direct sur la 2STV et sur ITV.